



Débats de la Chambre des communes

VOLUME 133

NUMÉRO 001

1^{ère} SESSION

35^e LÉGISLATURE

Le lundi 17 janvier 1994

Présidence de l'honorable Gilbert Parent

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 17 janvier 1994

Prière

[Traduction]

La trente-quatrième législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le mercredi 8 septembre 1993, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le lundi 17 janvier 1994 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

M. Robert Marleau, greffier de la Chambre, donne lecture d'une lettre du sous-secrétaire du Gouverneur général annonçant que le très honorable Antonio Lamer, à titre de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à Ottawa, le lundi 17 janvier 1994, pour ouvrir la première session de la trente-cinquième législature.

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. Le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi son Président conformément à la loi, les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement, mais qu'il les exposera à 15 heures demain, le mardi 18 janvier 1994.

(1125)

[Français]

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

Le greffier de la Chambre: Conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Hopkins, député de la circonscription électorale de Renfrew—Nipissing—Pembroke, à prendre place au fauteuil.

* * *

[Traduction]

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le président d'élection (M. Hopkins): Avant d'entamer l'ordre du jour proprement dit, je voudrais remercier les représentants de tous les partis à la Chambre des communes qui nous ont aidés à organiser l'élection à laquelle nous procédons aujourd'hui. Je remercie le greffier et le personnel de la Chambre pour l'attention qu'ils ont portée aux nombreux détails. Je veux aussi exprimer ma gratitude au sergent d'armes et aux personnes qui travaillent dans son secteur, y compris les constables, pour les services insignes qu'ils rendent à la Chambre.

Je souhaite la bienvenue à tous les députés, nouveaux et anciens, à cette trente-cinquième législature du Parlement du Canada.

[Français]

Merci beaucoup, bonne chance et bon scrutin.

Conformément aux dispositions du Règlement, la Chambre va maintenant procéder à l'élection d'un Président.

[Traduction]

Les députés dont le nom figure sur la liste des candidats pour le premier tour de scrutin sont:

Allmand, Warren	Milliken, Peter
Anawak, Jack	Nunziata, John
Gauthier, Jean—Robert	Parent, Gilbert
Harper, Elijah	Simmons, Roger
McLaughlin, Audrey	Terrana, Anna
McWhinney, Ted	Wood, Bob

M. Nunziata: Monsieur le Président, tout d'abord, je vous promets de ne pas chahuter le temps que vous occuperez le fauteuil. Ensuite, je demanderais que mon nom soit rayé de la liste, car il ne devait plus y figurer.

Le président d'élection (M. Hopkins): Je remercie le député de son intervention. Toutefois, les députés qui voulaient retirer leur candidature avaient jusqu'à 18 heures, hier soir, pour en informer le greffier. Il est trop tard pour modifier la liste avant la tenue du premier tour de scrutin, mais la Chambre a été saisie de la demande du député, et je suis certain qu'elle en tiendra compte.

(1130)

En conformité du Règlement, la liste des députés qui ont retiré leur candidature ou qui sont inéligibles à la présidence a été déposée sur le pupitre de chaque député et l'on peut se la procurer au Bureau.

Élection du Président

La liste des députés éligibles à la Présidence a également été déposée sur le pupitre de chaque député. On peut se la procurer au Bureau et elle est affichée dans chaque isoïoir.

Après que le greffier aura défait l'emballage des bulletins de vote, je proposerai à la Chambre une façon de procéder qui facilitera le scrutin.

Comme nous allons maintenant commencer à voter, je rappelle aux députés d'écrire les prénom et nom de leur candidat en lettres moulées sur le bulletin de vote. Je demanderais aux députés de quitter leur pupitre en passant derrière les rideaux et de se présenter au Bureau en empruntant les portes situées à gauche et à droite du fauteuil, de leur côté respectif de la Chambre. Un greffier leur remettra alors un bulletin de vote. Après avoir voté, les députés voudront bien s'éloigner des isoïoirs, pour éviter la congestion et protéger la confidentialité du scrutin.

Après avoir voté, les députés voudront bien s'éloigner immédiatement des isoïoirs.

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isoïoirs.)

(1155)

[Français]

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre, s'il vous plaît! Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

[Traduction]

Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre! Avant de suspendre la séance, je signale aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes. La séance est suspendue jusqu'à ce que la sonnerie retentisse.

(La séance est suspendue à 12 h 1.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 12 h 46.

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre! Je dois reconnaître que votre conduite est excellente. Souhaitons que cela se poursuive dans les jours qui viennent.

[Français]

J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un deuxième tour de scrutin.

Les noms des députés éligibles au deuxième tour de scrutin sont les suivants:

Allmand, Warren
Gauthier, Jean-Robert
Milliken, Peter

Parent, Gilbert
Simmons, Roger

[Traduction]

Si des députés que je viens de nommer voulaient retirer leur candidature au deuxième tour de scrutin, je leur demanderais de se lever et de préciser les motifs de leur retrait.

Pour la gouverne des honorables députés, une liste alphabétique révisée des candidats au deuxième tour de scrutin sera affichée dans les isoïoirs d'ici cinq minutes, après quoi le vote commencera.

Je signale que ces listes seront en fait imprimées dans les quatre prochaines minutes.

(1250)

À l'ordre, s'il vous plaît. Avant de demander aux honorables députés de voter et pendant que le greffier de la Chambre défait l'emballage des bulletins de vote, je signale qu'au deuxième tour de scrutin les bulletins de vote seront d'une couleur différente et que les listes des candidats à ce tour ont été affichées dans les isoïoirs.

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(1315)

[Français]

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isoïoirs.)

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

[Traduction]

Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais aux députés de bien vouloir reprendre leur place.

Avant de suspendre la séance, je signale aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

[Français]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Hopkins): La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 13 h 19.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 13 h 46.

Le président d'élection (M. Hopkins): J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un troisième tour de scrutin.

Les noms des députés éligibles au troisième tour de scrutin sont les suivants:

Allmand, Warren
Gauthier, Jean-Robert

Milliken, Peter
Parent, Gilbert

[Traduction]

À l'ordre, s'il vous plaît. À l'ordre. Si des députés que je viens de nommer veulent retirer leur candidature au troisième tour de scrutin, je leur demanderais de se lever et de l'annoncer.

Pour la gouverne des honorables députés, une liste alphabétique révisée des candidats au troisième tour de scrutin sera affichée dans les isolements d'ici cinq minutes, après quoi le vote commencera. Les députés voudront bien demeurer assis tant que la liste ne sera pas revenue à la Chambre. C'est l'affaire de quelques minutes seulement.

(1350)

À l'ordre, s'il vous plaît. Les députés voudront bien avoir l'obligeance de s'asseoir.

Pendant que le greffier de la Chambre défait l'emballage des bulletins de vote, je rappelle encore une fois qu'au troisième tour de scrutin les bulletins de vote seront d'une couleur différente et que les listes des candidats à ce tour ont été affichées dans les isolements.

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

(1420)

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre, s'il vous plaît. Les députés sont priés de regagner leur fauteuil. À l'ordre, s'il vous plaît.

S'il y a encore des députés qui n'ont pas voté et qui veulent le faire, ils sont priés de s'avancer immédiatement.

Tous les députés ayant voté, je demande au greffier de procéder au dépouillement des bulletins lorsque j'aurai moi-même voté.

Je regrette, mais je dois faire savoir au député qu'aucun rappel au Règlement n'est recevable pendant l'élection du Président.

Avant de suspendre la séance, je signale aux députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

[Français]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Hopkins): La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 14 h 23.)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 h 52.

Le président d'élection (M. Hopkins): J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un autre tour de scrutin.

Élection du Président

Les noms des députés éligibles au prochain tour de scrutin sont les suivants:

Allmand, Warren
Parent, Gilbert

Gauthier, Jean-Robert

(1455)

À l'ordre, s'il vous plaît. Si un des députés que je viens de nommer veut retirer sa candidature au prochain tour de scrutin, je lui demanderais de se lever et de l'annoncer.

Pour la gouverne des honorables députés, une liste alphabétique révisée des candidats au prochain tour de scrutin sera affichée dans les isolements d'ici cinq minutes, après quoi le vote commencera.

Je rappelle également aux députés de bien vouloir s'éloigner du bureau une fois qu'ils auront voté afin de ne pas gêner la circulation et de permettre aux autres de voter en toute discrétion.

À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais aux députés sur le parquet de la Chambre de regagner leur siège.

Pendant que le greffier de la Chambre défait l'emballage des bulletins de vote, je rappelle encore une fois qu'au prochain tour de scrutin les bulletins de vote seront d'une couleur différente et que les listes des candidats à ce tour ont été affichées dans les isolements.

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

(1520)

Le président d'élection (M. Hopkins): J'invite les députés à regagner leur place.

Je demanderais aux députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Hopkins): Avant de suspendre la séance, je signale aux députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira pendant au plus cinq minutes.

[Français]

La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 15 h 25.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 15 h 50.

Le président d'élection (M. Hopkins): J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'il faudra tenir un autre tour de scrutin.

[Traduction]

Voici les noms des candidats pour le prochain tour:

Élection du Président

Gauthier, Jean–Robert Parent, Gilbert

Si l'un des députés que je viens de nommer désire retirer sa candidature, qu'il veuille bien nous faire part de sa décision.

Pour la gouverne des honorables députés, une liste alphabétique révisée des candidats pour le prochain tour sera affichée dans les isolements d'ici cinq minutes, après quoi le vote commencera.

(1555)

À l'ordre, s'il vous plaît. Pendant que le greffier descelle le paquet de bulletins de vote, je rappelle encore une fois que les bulletins de vote pour ce tour seront d'une couleur différente et que les listes des candidats ont été déposées dans les isolements.

[Français]

Les députés peuvent maintenant s'avancer pour voter.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

(1620)

[Traduction]

Je demanderais aux honorables députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

[Français]

Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

[Traduction]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre. Avant de suspendre la séance, je rappelle que, lorsqu'on aura fini de dépouiller les bulletins de vote, on ne fera retentir la sonnerie rappelant les députés à la Chambre que pendant cinq minutes. La séance est suspendue jusqu'à l'appel de la Présidence.

(La séance est suspendue à 16 h 21.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 16 h 49.

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre, s'il vous plaît. J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'un autre tour de scrutin sera nécessaire.

Des voix: Oh, oh!

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre, je vous prie. Je comprends tout à fait votre enthousiasme.

Voici les noms des candidats pour le prochain tour:

Gauthier, Jean–Robert

Parent, Gilbert

Je demande aux députés de se rasseoir. J'ai une question à soulever.

Si l'un des députés que je viens de nommer désire retirer sa candidature, qu'il veuille bien le faire savoir à la Chambre.

(1655)

Pour la gouverne des honorables députés, une liste alphabétique révisée des candidats au prochain tour sera affichée dans les isolements d'ici quelques minutes, après quoi le vote commencera.

Pendant que le greffier de la Chambre défait l'emballage des bulletins de vote, je signale qu'à ce tour de scrutin les bulletins de vote seront d'une couleur différente et que les listes des candidats à ce tour ont été affichées dans les isolements. Je vais laisser au greffier de la Chambre le temps de faire son travail.

(Les députés reçoivent leur bulletin de vote, qu'ils remplissent en secret dans les isolements.)

(1725)

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais aux députés qui n'ont pas encore voté et qui veulent le faire de s'avancer immédiatement.

Tous les députés ayant voté, je demanderais au greffier de la Chambre de procéder au dépouillement du scrutin lorsque j'aurai moi-même voté.

Avant de suspendre la séance, je signale aux honorables députés qu'après le dépouillement du scrutin, la sonnerie d'appel des députés à la Chambre retentira au plus cinq minutes.

[Français]

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le président d'élection (M. Hopkins): La séance est suspendue jusqu'à la convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 17 h 30.)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 17 h 52.

Le greffier de la Chambre ayant communiqué au président d'élection le nom du député ayant recueilli la majorité des voix:

Le président d'élection (M. Hopkins): À l'ordre, s'il vous plaît. Je crains que si la séance se prolonge encore longtemps, quelqu'un finisse par s'en prendre au messenger.

Avant de partir, j'aimerais remercier tous les députés de leur aimable courtoisie. Je dois dire à tous les députés ici présents et à tous les Canadiens qui ont suivi aujourd'hui l'élection du Président de la trente–cinquième législature du Canada qu'en ma qualité de président d'élection, c'est le plus long curriculum vitae que j'aie jamais eu à écrire pour un emploi à court terme.

J'ai le devoir d'informer la Chambre qu'un Président de la Chambre a été dûment élu.

Élection du Président

[Français]

C'est avec grand plaisir que j'invite maintenant à venir prendre place au fauteuil l'honorable député de la circonscription électorale de Welland—St. Catharines—Thorold, M. Gilbert Parent.

Des voix: Bravo!

(1800)

[Traduction]

(Le président d'élection quitte le fauteuil et, la masse ayant été posée sous la table, il conduit M. Parent de son siège de député jusqu'au fauteuil.)

Le Président: Mes chers collègues, honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Président. Ces mots sont prononcés par tous les nouveaux présidents de tous les parlements du Commonwealth. Ils nous ramènent toujours à nos racines et à nos traditions.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée et j'accepte cet honneur avec une grande joie, mais aussi, je dois l'admettre, avec quelque appréhension. En votre nom, je voudrais remercier nos collègues qui ont choisi de laisser leur nom en candidature et qui ont ainsi participé au processus adopté par la Chambre des communes pour élire son Président. Je désire saluer en particulier mon excellent ami et collègue depuis 16 ans, un grand député, Jean—Robert Gauthier.

Des voix: Bravo!

Le Président: Je demanderais à la Chambre de se joindre à moi pour adresser un mot de reconnaissance particulière à notre Président sortant, l'honorable John Fraser, qui a servi cette institution avec distinction et dignité.

Le dernier passage du journal de Disraeli, avant qu'il ne parte pour siéger à la Chambre des communes, disait:

Je me sens maintenant comme le marin qui quitte un port abrité pour une mer inconnue. Que produiront les douze prochains mois?

Ces mots représentent assez bien ce que je ressens en ce moment. Ce qui me réconforte, ce sont les commentaires qui ont été faits ces dernières semaines au sujet de la nécessité de rétablir un peu de dignité et de respect à la Chambre des communes.

L'honorable Audrey McLaughlin en a parlé, et je la cite: «La réputation du Parlement a souffert, par le passé, de comportements inacceptables.»

Quant à l'honorable Jean Charest, il a dit: «Nous resterons ouverts aux nouvelles idées proposant de faire les choses différemment.»

M. Manning a exprimé sans détour son désir de voir cesser «l'atmosphère de cirque qui règne parfois à la Chambre».

L'honorable Herb Gray, pour sa part, a bien déclaré que «la réforme parlementaire a une place importante dans le programme du gouvernement».

[Français]

L'honorable Lucien Bouchard a souligné le mot «civilité» pour décrire la qualité des délibérations de la Chambre. Somme toute, il semble bien que même si les mots sont différents, un esprit de coopération et de respect se place au premier plan des aspirations de tous les participants aux débats de la Chambre.

[Traduction]

Dans cette Chambre, les événements ont un effet d'entraînement les uns sur les autres. Ce que nous prévoyons se produit rarement; généralement, c'est plutôt ce que nous n'avions pas prévu qui se réalise. Chers collègues, c'est inévitable dans un environnement aussi fourni en contradictions.

Par courtoisie, nous disons «le député» que nous qualifions parfois d'«honorable» pour désigner une autre personne à la Chambre et c'est très bien ainsi. Toutefois, l'opinion de nos compatriotes n'a jamais été aussi défavorable à notre égard.

(1805)

Nous sommes à la Chambre des communes, mais nous ne devons pas pour autant être communs; nous devons nous efforcer d'être à la hauteur des circonstances et de l'histoire. Mes chers collègues, j'espère que nos discours et notre conduite à la Chambre des communes témoigneront du fait que nous ne sommes pas ici à cause de nos qualités, mais plutôt parce que des hommes et des femmes libres ont eu confiance en nous, ont cru les principes énoncés durant les campagnes électorales et ont eu foi en notre système parlementaire.

[Français]

Madame le Président, Jeanne Sauvé, lors de son premier discours en sa qualité de Président déclarait et je cite: «Par vous, c'est le pays tout entier qui s'exprime et c'est le Parlement qui reflète de la manière la plus complète les aspirations de toute la nation.»

J'aborde cette lourde tâche en toute humilité, conscient de mes limites et j'essaie de prendre la dimension exacte du rôle que vous me demandez de jouer afin que cette assemblée puisse oeuvrer pour le plus grand bien de tout le Canada.

[Traduction]

Je tiens à remercier les greffiers et tout le personnel de la Chambre; leur collaboration nous sera essentielle durant cette trente—cinquième législature.

Quelqu'un m'a déjà dit qu'une circonscription peut espérer voir son député devenir Président de la Chambre des communes environ une fois par millénaire; c'est donc un jour historique pour mes électeurs de Welland—St. Catharines—Thorold qui ont jugé bon de me réélire.

Permettez—moi d'ajouter, devant mon épouse ici présente et mes enfants qui nous regardent, que c'est un grand jour pour ma famille et moi—même; je tiens à vous remercier tous et chacun très respectueusement.

Élection du Président

Des voix: Bravo!

[Français]

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, mes premiers mots seront pour vous féliciter de votre élection.

[Traduction]

Nous avons tous eu une journée bien remplie et nous savons tous maintenant que chaque voix est très importante.

[Français]

Je voudrais aussi féliciter le député Jean-Robert Gauthier et les autres candidats d'avoir offert leurs services. C'est à cause de la qualité de chacun des candidats que nous avons dû passer tout l'après-midi à nous choisir un président.

[Traduction]

C'est de bon augure, monsieur le Président, car vous avez bien mérité votre élection. Vous avez mené une lutte chaude qui s'est étirée tout l'après-midi, mais je peux vous assurer que vous pouvez compter sur ma collaboration et celle de mon parti. Tous les députés souhaitent qu'un esprit nouveau anime la présente législature et je sais que vous y contribuerez grandement.

[Français]

Si nous voulons gagner la confiance de tous les citoyens de notre pays, il est très important que nous ayons le respect nécessaire pour les institutions de ce pays et en particulier pour la Chambre des communes. Vous aurez, monsieur le Président, la tâche de nous aider à faire de cette Chambre ce qu'elle doit être, le salon de la nation, l'endroit où toutes les idées sont discutées.

[Traduction]

Il faut qu'elle soit l'endroit où chacun peut s'exprimer librement, formuler ses désirs et opinions et ceux de ses représentants, de sorte qu'en définitive ce soit la nation qui y gagne.

(1810)

Je tiens donc à vous souhaiter la meilleure des chances et à vous dire que vous pouvez compter sur notre soutien et notre amitié. Bonne chance.

[Français]

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, au nom de l'opposition officielle et au nom de tous mes collègues, je suis très heureux et très honoré de vous présenter mes plus sincères félicitations pour cette élection, ardue mais bien méritée, au poste si important de Président de la Chambre des communes.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour remercier tous les candidats qui ont manifesté cet intérêt à la fonction et qui ont livré une lutte élégante et courtoise dans un contexte qui le nécessitait.

Je voudrais signaler que, bien sûr, les députés de la Chambre ont reconnu votre longue expérience et vos qualités personnelles, qualités qui seront tout à fait requises dans la perspective où nous travaillerons, où nous souhaitons tous maintenir les qualités d'un débat démocratique puisque ce débat doit être un débat d'idées, idées très controversées, qui soulèveront peut-être les

passions, mais un débat qui ne devrait jamais déborder sur les affrontements personnels, ce dont nous devons tous nous garder.

Nous connaissons l'importance de votre fonction, qui en est une de défense des droits des députés, mais surtout les droits du Parlement, les droits de l'intégrité des démocraties parlementaires, qui fait en sorte que nous pourrions nous livrer à un examen approfondi des grands problèmes auxquels nous faisons face maintenant au Québec et au Canada.

En terminant, je voudrais vous assurer de la coopération la plus totale du Bloc québécois dans l'exercice de vos fonctions.

[Traduction]

Je tiens à dire encore une fois que vous pouvez compter sur notre entière collaboration dans l'exercice de vos fonctions.

Je remercie également mes collègues qui ont manifesté suffisamment d'intérêt à l'endroit de la fonction de Président pour présenter leur candidature à cette élection, qui est d'une très grande importance pour cette assemblée. Ils ont ainsi démontré leur courage. Ils continueront de jouir de notre pleine confiance dans l'exercice de leurs fonctions de députés.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter à mon tour, au nom des députés, et à vous transmettre nos meilleurs voeux de succès. Je veux aussi faire part de notre gratitude à votre femme et à votre famille, pour les sacrifices qu'elles acceptent de faire, en vous permettant de vous mettre ainsi au service de la Chambre.

Nous espérons que, à titre de Président de notre assemblée, vous allez jouer un rôle majeur dans la réforme de la procédure et des activités de la Chambre ainsi que, à titre de président du Bureau de régie interne, dans la réforme de son financement. Vous pourrez compter sur notre soutien et sur notre coopération dans l'exécution de vos fonctions.

Encore une fois, félicitations et bonne chance dans la réalisation de votre mandat, monsieur le Président.

M. Nelson Riis (Kamloops): Monsieur le Président, au nom de tous les libres penseurs qui se trouvent dans ce coin de la Chambre, je joins ma voix à celle des autres députés pour vous adresser tous nos voeux et vous assurer de notre appui, notamment pour les décisions difficiles que vous serez appelé à prendre au cours des prochains mois.

Nous tenons également à féliciter nos collègues qui se sont présentés à ces élections d'une longueur bien surprenante. Aujourd'hui marque le début d'une ère nouvelle sur la scène politique canadienne comme le prouve votre élection, monsieur le Président. Un nouveau gouvernement et 205 nouveaux députés à la Chambre des communes, voilà l'occasion rêvée de faire les choses différemment en cette enceinte.

Élection du Président

Je me joins à mes collègues, les libres penseurs, pour vous assurer, vous et tous nos collègues, de notre appui afin que les travaux de la Chambre se déroulent aussi bien que possible.

Le Président: Permettez-moi de dire qu'en cette enceinte nous avons toujours besoin de libres penseurs.

L'hon. Charles Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je vous offre toutes mes félicitations et mes vœux de succès et je me permets de vous demander si vous êtes prêt à faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que la Chambre soit dotée d'un système de scrutin électronique qui la mettra enfin à l'heure de la technologie moderne.

Des voix: Bravo!

Le Président: Le député sait fort bien que je n'ai fait aucune promesse pour être élu.

Des voix: Bravo!

M. Leonard Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, je crois que tous les députés m'ont assez entendu pour aujourd'hui, mais je voudrais quand même vous féliciter et vous souhaiter bonne chance.

Je tiens à remercier sincèrement tous les candidats pour l'importance qu'ils ont accordée à cette noble institution de notre pays. Je remercie chacun d'entre eux de l'intérêt qu'ils lui ont manifesté.

Je veux, en particulier, remercier tous les députés pour le comportement et l'attitude amicale qu'ils ont adoptés à la Cham-

bre aujourd'hui. L'atmosphère m'a semblé excellente à la Chambre et j'espère que les débats pourront, eux aussi, se dérouler dans un aussi bon esprit de collaboration. Aux nouveaux députés, je souhaite bonne chance dans leur nouvelle carrière, et aux députés qui ont été réélus, je transmets mes meilleurs souhaits.

Monsieur le Président, l'intégrité de la Chambre repose en grande partie sur vos épaules, même si chacun des députés doit assumer sa part de responsabilités à cet égard. Le Président ne peut en assumer l'entière responsabilité. Nous devons compter sur la collaboration de tous les députés et espérer que les élus se conduisent de façon adéquate à la Chambre.

Si les députés se comportent bien, je suis convaincu, monsieur le Président, que vous saurez assumer vos responsabilités.

* * *

OUVERTURE DE LA LÉGISLATURE

Le Président donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la première session de la trente-cinquième législature.

Le Président: Ma foi, ce fut toute une journée.

Chers collègues, la Chambre demeure ajournée jusqu'à demain, à 15 heures, alors que la Chambre se rendra au Sénat où Son Excellence inaugurera la première session de la trente-cinquième législature.

(La séance est levée à 18 h 18.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 17 janvier 1994

PREMIÈRE SESSION—TRENTÉ-CINQUIÈME
LÉGISLATURE

Ouverture de la législature	1
Le greffier de la Chambre	1
Élection du Président	
Le président d'élection (M. Hopkins)	1
Suspension de la séance	
Le président d'élection (M. Hopkins)	2
(La séance est suspendue à 12 h 1.)	2
Reprise de la séance	
La séance reprend à 12 h 46.	2
Le président d'élection (M. Hopkins)	2
Suspension de la séance	
Le président d'élection (M. Hopkins)	2
(La séance est suspendue à 13 h 19.)	2
Reprise de la séance	
La séance reprend à 13 h 46.	2
Le président d'élection (M. Hopkins)	2
Suspension de la séance	
Le président d'élection (M. Hopkins)	3
(La séance est suspendue à 14 h 23.)	3
Reprise de la séance	
La séance reprend à 14 h 52.	3
Le président d'élection (M. Hopkins)	3
Suspension de la séance	
Le président d'élection (M. Hopkins)	3

(La séance est suspendue à 15 h 25.) 3

Reprise de la séance

La séance reprend à 15 h 50. 3

Le président d'élection (M. Hopkins) 3

Suspension de la séance

Le président d'élection (M. Hopkins) 4

(La séance est suspendue à 16 h 21.) 4

Reprise de la séance

La séance reprend à 16 h 49. 4

Le président d'élection (M. Hopkins) 4

Suspension de la séance

Le président d'élection (M. Hopkins) 4

(La séance est suspendue à 17 h 30.) 4

Reprise de la séance

La séance reprend à 17 h 52. 4

Le président d'élection (M. Hopkins) 4

M. le Président 5

M. Chrétien (Saint-Maurice) 6

M. Bouchard 6

M. Manning 6

M. Riis 6

M. Caccia 7

Ouverture de la session